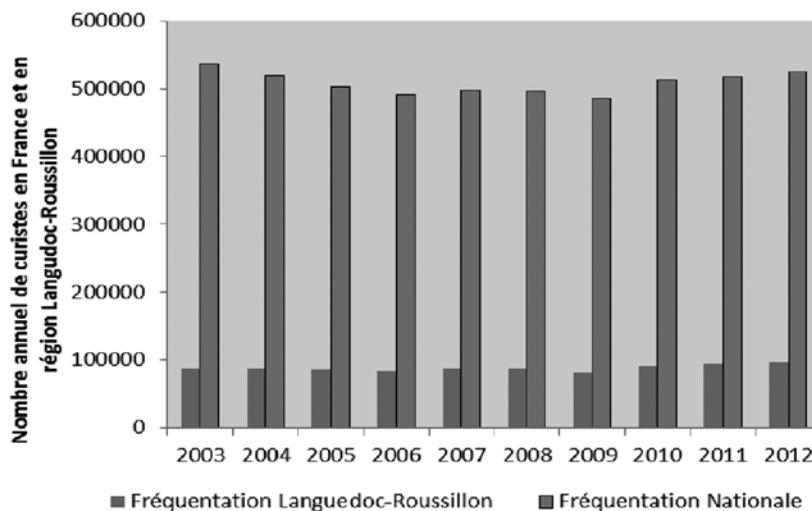


PRIX DE L'INNOVATION AFTH

JEAN-LOUIS GOUZIEN

PROGRAMME «QUALITÉ DE LA RESSOURCE THERMALE» EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

- ▶ 13 stations en activité
- ▶ 96 000 curistes en 2012 (18,3 %)



Le programme en quelques chiffres

- ▶ 7 partenaires financiers (FEDER 33% , Région 21%, 5 Conseils Généraux 26%, BRGM 20%).
- ▶ 15 partenaires contributifs (FTCLR + 14 sites).
- ▶ Projet global sur 3 ans (2010-2013)

AFTH

Objectifs du programme

Promouvoir une **démarche qualité** pour la ressource thermale car :

- ▶ le fondement de l'activité thermale est l'eau ;
- ▶ seule une eau de qualité, disponible en quantité suffisante, permet d'assurer la pérennité d'exploitation d'un site ;
- ▶ la ressource est soumise à des risques de pollution et elle doit s'adapter aux évolutions techniques et réglementaires.

Méthodologie de la démarche qualité pour la ressource thermale (Cf. guide qualité)

La démarche qualité ressource concerne :

- ▶ le gisement (le réservoir géologique) ;
- ▶ le fluide thermal ;
- ▶ les conditions d'exploitation ;
- ▶ le suivi d'exploitation ;
- ▶ la conformité réglementaire.

Résultats du programme qualité ressource thermale

- ▶ analyse objective des points forts et des points faibles d'un site ;
- ▶ identification des pistes de progrès et des projets les plus pertinents à soutenir ;
- ▶ hiérarchisation de ces projets et priorités d'action.

Intérêts d'un programme qualité ressource thermale

- ▶ Les stations disposent d'une expertise sur la qualité de leur ressource thermale et d'une aide à la décision quant aux actions à engager ;
- ▶ La FTCLR dispose d'éléments structurants pour solliciter des aides (auprès du Conseil Régional notamment, gestionnaire des fonds FEDER) ;
- ▶ Sécuriser la ressource, c'est certes s'assurer du maintien de l'activité thermale mais c'est surtout œuvrer pour le développement de nos territoires ;

Exemples de pistes de progrès issues de la démarche qualité

- ▶ améliorer la connaissance du gisement pour mieux l'exploiter (projet de recherche) ;
- ▶ renforcer la compréhension du circuit de l'eau pour s'assurer d'une protection pérenne ;
- ▶ réaliser un ouvrage de secours pour se garantir d'aléas techniques ;
- ▶ valoriser son plateau technique pour anticiper d'éventuelles modifications de qualité.